

Edition 2023

Bulletin municipal de Frangy-en-Bresse

Guillaume ROBERT



Le mot du Maire,

Mes chers concitoyens,

Nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons répondu aux sollicitations, que nous avons lancé des projets et déjà réalisé certains d'entre eux.

Vous les trouverez détaillés dans ce bulletin.

Il est du rôle de l'élu de savoir assumer ses choix avec responsabilité sans actionner l'unique levier que possède une commune comme Frangy, celui de la fiscalité, ce que nous avons réussi à ce jour.

Un sujet cependant nous préoccupe et nous devons être vigilants, celui du désengagement régulier de l'état sans compensation financière ni matérielle. A ce compte, plusieurs mesures déjà bien engagées aujourd'hui. (1) Le financement de la prévention et la gestion des violences intra-familiales revient à l'intercommunalité. (2) L'application de la loi de l'accélération de la production des énergies renouvelables revient à la commune. Cette seconde exigence demande des compétences que nous n'avons pas en interne à Frangy. Devrons nous embaucher un ingénieur pour mener à bien cette initiative ? Vous le constaterez dans ces pages, notre commune, votre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif avec comme objectif, celui de la bonne gestion financière pour éviter de vous taxer encore d'avantage, alors soyons prudents !

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, je remercie tous les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités et leur disponibilité. Sans votre implication, nos projets ne verraient pas le jour.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques ou administratifs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions.

Notre équipe est à votre service et à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre en sollicitant un rendez-vous à la Mairie.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et événements organisés en grande partie par les associations de notre commune.

Nous saluons leurs initiatives !

Votre Maire, Jocelyne EUVRARD

Informations pratiques :

Les services de la Mairie et de l'Agence Postale Communale sont ouverts au public du mardi au samedi de 9H00 à 12H00.

En dehors de ces horaires, vous pouvez nous joindre par téléphone au 03.85.74.71.10 ou par mail à mairie-frangy71@orange.fr.

Facebook : Commune de Frangy en Bresse

Site Internet : www.frangy-en-bresse.fr

Rejoignez-nous sur l'application **Panneau Pocket** pour connaître les actualités de votre commune en temps réel !

Bibliothèque intercommunale

Un mercredi sur deux de 15h00 à 18h00

Villa d'hébergement-Route de Louhans

Agence Postale Communale

Le départ du courrier et des colis est effectué du mardi au samedi à 11h30.

Réalisations 2023

Cessions parcelles

Les trois parcelles situées route de Charnay ont trouvé acquéreurs : une première maison est en cours de construction et une seconde verra le jour en 2024.



Création d'un logement T3 au niveau II du bâtiment abritant la MAM



La création de ce logement touche à sa fin. Sa mise en location sera effective début 2024. Un gros travail a été réalisé en régie, grâce à l'équipe des agents et à l'implication des savoirs faire des conseillers municipaux. Les artisans locaux sont intervenus pour les lots électricité, sanitaires, chauffage, pose des fenêtres de toit, pose et ponçage des bandes de placoplâtre.

Aménagement de l'entrée de la mairie et des parkings

Les travaux d'aménagements de l'entrée de la mairie ont été réalisés au printemps par l'entreprise jurassienne « La Petite Entreprise » que nous remercions pour son professionnalisme et ses excellents conseils.



Du confort pour nos écoliers



Des volets roulants électriques ont été installés au printemps sur chaque ouverture des deux classes afin de faire face à la chaleur apportée par les grandes baies vitrées l'été, mais bien utiles l'hiver par journées ensoleillées.

Accès au stade

L'association sportive de Frangy occupe de nouveau le stade. Afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux matchs, une passerelle en bois derrière les cages de foot a été réalisée. Nous pouvons féliciter Philippe et Théo pour leur investissement respectif et leurs compétences.





L'agence postale offre un service numérique depuis cet été

L'agence postale s'est dotée d'un point numérique. Il permet à toute personne ne disposant pas d'outil informatique de réaliser des démarches administratives en ligne. Le matériel nécessaire et la formation ont été financés en totalité par le fonds de péréquation.

Renouvellement du matériel

La tondeuse autoportée et la benne ont été réceptionnées et facilitent grandement le travail des agents.



Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la maison de santé

Ces travaux étaient prévus lors du dépôt du dossier de conception de la maison de santé et des subventions ont été octroyées par l'état.

Certes, l'installation de la maison de santé, équipée d'une pompe à chaleur air, eau n'est pas très énergivore. D'après les études réalisées, la vente du surplus de production à ENEDIS permettra d'avoisiner un coût de consommation proche de zéro. Une loi, la ZAER dont je vous parle en introduction, contraint la collectivité à promouvoir les installations d'équipements à énergies renouvelables. Cette installation permettra de répondre en partie aux exigences de cette loi.



Travaux de voirie : montée de l'ancienne poste et voirie du lotissement

Comme prévu dans le permis d'aménager du lotissement « le château », un revêtement en enrobé a été réalisé sur la voie principale et sur l'espace de retournement. Le choix de l'enrobé a été retenu afin d'apporter une plus-value dans la durée.



L'accès à l'ancienne poste et au terrain de tennis était devenu impraticable et dangereux. Il a également été sécurisé.



Pose de trois cavurnes au cimetière

Après avoir informatisé la gestion du cimetière municipal, la collectivité travaille à l'identification et au suivi des concessions échues. La création d'un nouvel ossuaire est à l'étude. La collectivité souhaite offrir aux familles un autre type de concession appelé cavurnes.

Il s'agit d'un emplacement de 1m² qui accueillera les cendres des défunts dans un espace plus adapté au fleurissement et au recueillement. Les tarifs sont en ligne sur le site internet de la commune.



Nouvelles portes pour l'église



Les portes vétustes de l'église et de la chapelle ont été changées.



Acquisition d'un VL pour le CPI

Le budget investissement 2023 prévoyait le remplacement du véhicule léger du Centre de Première Intervention. L'acquisition d'un Citroën Berlingo cinq places permet aux sapeurs-pompiers de se déplacer en équipe lors de leurs interventions ou de leurs formations contrairement à l'actuel Renault Express.

Le SDIS, propriétaire de l'Express prévoit de le céder à la commune pour l'euro symbolique. Il sera alors affecté aux services techniques.



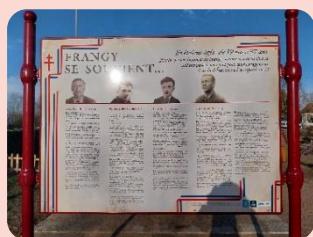
Un mémorial en hommage aux résistants

En 2024 nous célébrerons les 80 ans de la libération de la Bresse. Le département a souhaité marquer ce passage de l'histoire et a lancé un appel à projet pour aider les communes qui souhaitent mettre en avant cette période historique.

Une réflexion était déjà engagée sur la création d'un mémorial, place de la résistance, pour pérenniser la mémoire et rendre hommage aux jeunes résistants de Frangy. Un circuit mémorial réalisé par la société des Amis des Arts et des Sciences, vous permettra de découvrir l'histoire de la résistance en Bresse à travers 26 lieux de mémoire dont Frangy. Vous le retrouverez sur le site de l'office du tourisme.

Le Mémorial « FRANGY SE SOUVIENT » a été inauguré le 03 décembre dernier.

[Bienvenue au pays de la Bresse Bourguignonne \(bresse-bourguignonne.com\)](http://bresse-bourguignonne.com)



PROJETS VALIDES ET EN ATTENTE DE REALISATION

Création de places de parking et sécurisation des abords de l'école

Dans un souci de fluidifier et de sécuriser la circulation, la bande roulante de la chaussée a été remise en état par la Communauté de Communes. Un sens prioritaire et des places de parking seront matérialisées au sol afin que le stationnement des voitures n'entrave pas la bonne circulation. Un chemin piétonnier facilitera et sécurisera l'accès à l'enceinte scolaire.



Chaufferie bois

L'ensemble des études a été réalisé et le projet défini. Les dossiers de demande d'aides (Etat, Région, Europe, CEE) sont en cours de dépôt. Là aussi la collectivité répond à la loi Accélération Production Energies Renouvelables.

Viabilisation lotissement

L'arrêté du permis d'aménager a été délivré en date du 10 janvier 2023 par la DDT. Les travaux de viabilisation débuteront au printemps 2024. La commercialisation des parcelles sera effective après connaissance des coûts définitifs.



Extension atelier



L'arrêté du permis de construire a été délivré le 21 novembre 2023. Le Conseil municipal travaille sur les modalités de réalisation du projet qui doit s'inscrire dans une démarche environnementale et écologique.

Gestion des rivières et des milieux aquatiques

La mise en place de l'Épage Seille et Affluents se poursuit et diverses informations sont disponibles sur le lien ci-dessous. Vous pourrez retrouver la plaquette du riverain sur le site de la commune de Frangy en Bresse.

[Plaquette-riverain-EPAGE-Seille.pdf \(frangy-en-bresse.fr\)](#)

[Bresse Haute Seille EPAGE](#)

Gestion de l'eau potable

L'ensemble des travaux de remplacement de canalisations sont terminés de la route de Charnay jusqu'au Bourg.

[Commune Frangy-en-Bresse \(2022\) | Observatoire Sispea \(eaufrance.fr\)](#)

FINANCES COMMUNALES

RESULTATS 2022 (Budget général)

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de personnel + charges	108 228	Taxes et redevances	232 892
Indemnités des élus + cotisations	21 978	Dotations	191 051
Syndicat scolaire + rivières	39 968	Revenus immeubles	44 240
Gaz - électricité - eau - combustibles	36 942	Charges locatives et redevances	6 447
Voirie et fossés	5 284	Dons	200
Entretien bâtiment, fournitures	9 389	Concession cimetière	2 550
Entretien matériel roulant	3 935	Produits agricoles et forestiers	1 280
Fournitures petit équipement	13 342	Divers redevances et contributions	43 793
Maintenance	8 686		
Frais de secrétariat et de télécommunication	2 603		
Taxes	5 006		
Intérêts des emprunts	2 294		
Subventions associations et CCAS	7 405		
Restitution FNGIR	32 088		
Assurances	7 818		
Communication - insertions	893		
Cérémonies	1 074		
Frais divers et contributions	2 084		
Subvention financement restaurant	2 400		
Autres frais divers	23 440		
TOTAL (en euros) :	334 857	TOTAL (en euros) :	522 453

Excédent de fonctionnement : 187 596 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement emprunts et cautions	27 838	Subvention	105 575
Réhabilitation de bâtiment	48 049	Récupération de TVA	45 044
Immobilisation corporelles (outillage, équipement)	24 424	Cautions reçues (location)	450
Maison de santé	17 020	Opération d'ordre	17 933
Etude chauffage	6 120	Divers	1 234
TOTAL (en euros) :	123 451	TOTAL (en euros) :	172 236

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2022 : 48 785 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 : 187 596 €
Résultats cumulés 2021 : 329 161 €
Excédent global 2022 : 565 542 €

Vous pouvez retrouver l'état civil sur le site de la mairie [Site internet officiel de la commune de Frangy-en-Bresse en Saône-et-Loire](#)